



N° 03 **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
/AONO/C-AYOS/CIPM/2025 du 17/12/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Meyeck - Avaze (église catholique) dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2025 et suivants.

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2025, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Meyeck - Avaze (église catholique) dans la Commune d'Ayos.

2. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Travaux de réhabilitation de la piste agricole carrefour Meyeck - Avaze (église catholique)	04	23 000 000

3. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;
- L'amenée et repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- L'abattage d'arbres ;
- Le reprofilage rapide y compris le curage des fossés et des exutoires ;
- La mise en œuvre d'une couche de roulement en graveleux latéritique ;
- La fourniture et pose de buses métalliques ;
- La construction des puisards en maçonnerie pour buse ;
- La construction des têtes de buse en maçonnerie.

4. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2025 et suivants.

6. Délai d'exécution :

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par

une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Quatre cent mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 15/01/2025 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03 /AONO/C-AYOS/CIPM/2025 du 17/12/2024
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole
carrefour Meyeck - Avaze (église catholique) dans la Commune d'Ayos.
Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2025 et suivants.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 15/01/2025 dès 12 heures précises dans la salle des actes de la Mairie d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires :

- a) **Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;**
- b) **Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**
- c) **Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**
- d) **Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**
- e) **Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**
 - L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins sept millions (7 000 000) de FCFA.
- f) **Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**
 - Une soumission timbrée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires.
- g) **Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**
- h) **N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.**

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 15 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Attribution du marché :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

17. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

Fait à Ayos, le 17/12/2024

 *[Signature]*

NDONGO BIKO'O Paul
PLET de Génie-Civil



No. 03 OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS
/AONO/C-AYOS/CIPM/2025 of 17/12/2024

In emergency procedure for the execution of rehabilitation works of Meyeck crossroads - Avaze (Catholic Church) agricultural track, in Ayos municipality.

Financing: Ayos Council Budget, Financial Year 2025 et seq.

The Mayor of Ayos Council, Project Owner, hereby issues on behalf of the State of Cameroon, an Open National Call for Tenders for the execution of the above works.

1. Purpose of the Call for Tenders:

As part of the roads maintenance campaign for the financial year 2025 the Mayor of Ayos Council, Project Owner, hereby issues an Open National Call for Tenders for the execution of rehabilitation works of Meyeck crossroads - Avaze (Catholic Church) agricultural track, in Ayos municipality.

2. Allotment

The works shall be tendered for in a single (1) lot as follows:

No. of lots	Division	Council	Type of intervention	Time frame (months)	Estimated Budget, including taxes (CFAF)
Single lot	Nyong & Mfoumou	Ayos	Rehabilitation works of Meyeck crossroads - Avaze (Catholic Church) agricultural track	04	23,000,000

3. Scope of works:

The works shall involve the following tasks, inter-alia:

- Site installation;
- Realization of execution project and of consolidation file;
- Bringing and removing equipment;
- Clearing;
- Felling of trees;
- Rapid reprofiling including cleaning of ditches and outlets;
- Applying the wearing course with lateritic gravel;
- Supply and laying of metallic nozzles;
- Construction of masonry sumps for nozzles;
- Construction of masonry nozzle heads.

4. Eligibility:

Participation in this Call for Tenders shall be opened on equal conditions to all Cameroon-based public works contractors or joint-ventures.

5. Financing:

The works under this Call for Tenders shall be financed by the Ayos Council Budget, Financial Year 2025 et seq.

6. Time frame:

The time frame set by the Project Owner shall be four (4) months. This time frame shall take effect from the date of notification of the start-up service order.

7. Provisional Guarantee (bid bond):

For each lot applied for, tenders shall include a provisional guarantee (bid bond) issued in keeping with the model indicated in Tender Documents and delivered by a bank or an insurance company

authorised, by the Minister in charge of Finance, to issue bonds within the framework of Public Contracts. The amount in CFAF of the bond is specified in the table below :

Lot No.	Amount of provisional guarantee (bid bond)
Single lot	Four hundred thousand (400,000) CFAF

The provisional guarantee of unsuccessful tenderers shall be released automatically at most 30 days after the expiry of the tender validity. If the bidder is awarded the contract, it shall be released as soon as the definitive guarantee shall have been constituted.

8. Consultation of Tender Documents:

The Tender Documents may be consulted at the Ayos Council's Public Contracts Service.

9. Acquisition of Tender Documents:

Tenders Documents may be obtained at the Ayos Council's Public Contracts Service, upon presentation of the receipt of payment, to the Ayos Council Revenue Office, of a non-refundable fee of **thirty thousand (30,000) CFAF**.

Upon withdrawal of tender documents, tenderers shall be registered by indicating their full address (PO Box, Telephone number, Fax, E-mail, etc.).

The said receipt must identify the payer as the representative of the contractor willing to participate in the Call for Tenders.

10. Presentation of Tenders:

Tender constituent documents shall be presented in the following three volumes enclosed in a simple envelope:

- Envelope A containing Administrative Documents (Volume 1);
- Envelope B containing the technical offer (Volume 2);
- Envelope C containing the Financial Offer (Volume 3).

All constituent documents (envelopes A, B and C) shall be enclosed in a sealed outer envelope bearing only the subject of the Call for Tenders.

The different documents of each offer shall be numbered in the order indicated in Tender Documents and separated by dividers of same colour other than white.

11. Submission of Tenders:

Drafted in English or in French and in septuplicate (7), including one (1) original and six (6) copies, labelled as such, each tender shall be submitted, against a receipt, in a sealed envelope at the Ayos Council's Public Contracts Service, no later than 15/01/2025 at 11 a.m. It shall bear the following:

"OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS

No. _____ /AONO/C-AYOS/CIPM/2025 of 17/12/2024

In emergency procedure for the execution of rehabilitation works of Meyeck crossroads - Avaze (Catholic Church) agricultural track, in Ayos, in Ayos municipality.

Financing: Ayos Council Budget, Financial Year 2025 et seq.

To be opened only at the tender evaluation session."

12. Tender Compliance

Tenders received after the submission deadline and those not respecting the separation mode of financial offers from administrative documents and technical proposals shall be rejected.

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of the relevant administrative documents, certified by the issuing service, in keeping with the requirements of the Special Tenders Regulation.

These administrative documents shall be valid for three (3) months and the validity deadline shall not expire before the Call for Tenders launching date.

13. Opening of Tenders:

Offers shall be opened on 15/01/2025 at noon prompt at the annex of Ayos Community Centre.

Tenders shall be opened at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A containing administrative documents (Volume 1);
- Stage 2: Opening of envelope B containing the technical offers (Volume 2);
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial offers (Volume 3).

All tenderers may attend the opening session or have themselves represented by one duly mandated person of their choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of their file.

14. Tender Evaluation Criteria :

Eliminatory Criteria :

- a) **Absence of the bid bond at the opening session or presentation at the opening session of a bid bond unrelated to the consultation;**
- b) **Absence, 48 hours after the opening session, of one of the documents in the administrative file, except the bid bond;**
- c) **Non-compliance, 48 hours after the opening session, of at least one of the documents in the administrative file, except the bid bond;**
- d) **False declaration, forged or unauthentic document;**
- e) **Incomplete technical file due to the absence or non-compliance of any of the following:**
 - The attestation of site visit, which shall be dated, signed and stamped by the Mayor of Ayos Council;
 - A note on organisation and methodology;
 - A financing capacity or available credit line of at least seven million (7,000,000) CFAF.
- f) **Incomplete financial file due to the absence or non-compliance of one the following required documents:**
 - A signed stamped bid;
 - The Unit Price Schedule (UPS);
 - The Bill of Quantities (BOQ);
 - The breakdown of unit prices.
- g) **Absence of a unit price in the UPS, the BOQ and the breakdown of unit prices;**
- h) **Failure to have obtained a least a total of 11 out of the 15 essential criteria.**

Essential criteria :

The technical proposals shall be evaluated out of based 15 essential criteria following :

- a) Proposed supervisory staff out of **11 criteria**;
- b) Equipment to be mobilised out of **3 criteria**;
- c) Contractor's references out of **1 criterion**.

15. Tender Validity:

Tenderers shall be bound by their tenders for a period of ninety (90) days, with effect from the tender submission deadline.

16. Contract Award

The contract shall be awarded to the lowest bidder who meets the relevant financial, technical and administrative requirements.

17. Further Information:

Further technical information may be obtained at the Ayos Council's Public Contracts Service.

Done in Ayos, 17/12/2024



NDONGO BIKO'O Pau.
PLET de Génie-Civil